

Questions des Délégués du Personnel Service ISO Toulouse

Réunion du 19/09/2013

Questions relatives aux réponses de la réunion précédente :

1. Application des barèmes de majoration pour déplacement : cela est-il automatique ? Le salarié doit-il effectuer une quelconque demande pour en bénéficier ? (réponse non délivrée lors de la réunion précédente)

Réponse : il convient d'envoyer le format PDF de l'ordre de mission à la responsable RH et à la gestionnaire de paye une fois la mission réalisée.

2. Augmentation du tarif du repas au restaurant du CNES : la préparation du budget 2013 a-t-il pris en compte une évolution du remboursement ?

Réponse : le projet de budget proposé à la Direction du secteur et de l'Etablissement prend en compte cette évolution, ce projet est en cours d'examen.

3. Quels sont les avancées dans le projet de nouveau bâtiment ?

Réponse : Les réflexions sont toujours en cours pour le choix de la future implantation des équipes Thales. La date de la Gate 2 (choix du site et projet immobilier - surfaces) n'est pas définie, à ce jour.

Questions nouvelles :

4. Disponibilité des places de parking au PTC. Le bail du RDC comporte-t-il 10 places de parking supplémentaires ? Combien de places au total sont-elles attribuées à TCS ?

Réponse : A ce jour, le nombre total de places de parking attribuées à TCS ISO est égal à 22 (pour le PTC, bâtiment A).

5. Télétravail : les DP's souhaitent avoir des statistiques sur les demandes de télétravail à Toulouse (nombre de demandes, d'acceptations, de refus). La Direction peut-elle nous communiquer ces informations ?

Réponse : un collaborateur d'ISO a fait la demande, une réponse favorable lui a été donnée.

6. Les conditions de travail dans le cubicle ne sont pas adaptées à des travaux où le calme et la concentration sont nécessaires tels que la rédaction de rapports et le développement. Après plusieurs années passées dans de telles

conditions tant bien que mal, quelles solutions peut apporter la direction pour améliorer cet environnement ?

Réponse : Il s'agit des bureaux CEL proches des zones laboratoires dans les locaux du CNES. Une solution est envisagée : deux à trois personnes CEL actuellement localisées au CNES pourraient s'installer au PTC rez de chaussée, une fois terminés les travaux d'aménagement en cours au 1^{er} étage. Cela nécessiterait la réallocation des places existantes au CNES, pour améliorer l'implantation dans la zone cubicle. A noter que le cubicle n'est pas réservé aux équipes Thales. Même si nous nous efforçons d'optimiser l'implantation, ISO est dépendant des décisions du CNES.

Autres points :

7. Point économique domaine ISO.